



Communiqué : la Commission des droits de la personne du Manitoba

le 17 février 2015

## **Une représentante de la Commission des droits de la personne du Manitoba visite le Nord**

Yvonne Peters, présidente du Conseil des commissaires aux droits de la personne, visitera The Pas en février. Elle espère rencontrer des membres de la communauté pour en apprendre plus sur leurs expériences en matière de discrimination et de harcèlement au travail. De cette façon, la Commission sera en mesure d'élaborer des stratégies et des programmes pour s'attaquer directement à la discrimination dans le nord du Manitoba.

En juin 2013, la Commission a reçu un message ferme d'employeurs et de gestionnaires à The Pas indiquant que les entrepreneurs du Nord s'intéressaient beaucoup aux questions liées aux droits de la personne et qu'ils voulaient avoir accès à des programmes à The Pas et ailleurs dans les régions du Nord.

Nous sommes à la recherche de moyens pour élargir la portée de notre message qui déclare que chaque personne devrait être traitée selon son mérite personnel et qu'il ne faut pas tolérer des stéréotypes et des préjugés basés sur la race, le sexe ou toute autre caractéristique protégée en vertu du *Code des droits de la personne*.

En mars, la Commission enverra aussi une équipe à Thompson pour animer un séminaire sur les droits de la personne (lequel est actuellement offert à Winnipeg et à Brandon) ainsi que des rassemblements sur le thème des droits de la personne dans plusieurs écoles à Thompson. L'équipe visitera aussi Nelson House.

Mme Peters, accompagnée de la conseillère juridique de la Commission, Isha Khan, sera à The Pas le 18 février 2015 pour faire une présentation gratuite sur la **discrimination dans les lieux de travail**. La présentation inclura des renseignements sur la discrimination, le harcèlement et les représailles, avec un accent mis sur les caractéristiques protégées, entre autres, l'ascendance, le sexe et l'incapacité. Les employeurs, les gestionnaires et les professionnels des ressources humaines, ainsi que le grand public, seront les bienvenus.

« Nous désirons profiter de l'occasion pour faire en sorte que la population soit au courant des protections prévues dans le *Code des droits de la personne*, a déclaré Mme Peters. Cela nous offre aussi l'occasion d'être à l'écoute des employeurs et des employés du Nord pour en apprendre plus sur leurs préoccupations. »

La Commission visitera également le Collège universitaire du Nord.

La présentation sur la discrimination dans les lieux de travail est gratuite, mais il faut s'inscrire à l'avance pour y assister.

**La discrimination dans les lieux de travail**

9 h 30 – 11 h 30

Date : le mercredi 18 février 2015, à The Pas

Lieu : Wescana Inn, 439, avenue Fisher, The Pas

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à la présentation, veuillez communiquer avec Marjorie Nabess par téléphone au 204 627-8271, ou par courriel à [hrc@gov.mb.ca](mailto:hrc@gov.mb.ca).

Yvonne Peters est disponible pour des entrevues avant l'événement et après la présentation.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent communiqué ou pour organiser des entrevues, veuillez communiquer avec :

Patricia Knipe

Directrice des communications

Commission des droits de la personne du Manitoba

204-945-5112 (ligne directe)

1 888 884-8681 (sans frais)

[Patricia.knipe@gov.mb.ca](mailto:Patricia.knipe@gov.mb.ca)